



AGENDA DE L'ORIENTATION

	CALENDRIER DES ETAPES DE L'ORIENTATION	CE QUE JE DOIS FAIRE...
Octobre Novembre Décembre	<p>► Information des élèves et des familles (distribution de la brochure ONISEP « après la 3^{ème} » au cours de l'année)</p>	<p>☺ Commencer à m'informer sur les études et les métiers au CDI, sur Internet...</p> <p>☺ faire le bilan de mes intérêts et motivations</p> <p>☺ Ne pas attendre la dernière minute pour venir voir la conseillère d'orientation psychologue du collège !</p>
Janvier Février	<p>► Demandes provisoires des familles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Seconde Générale et Technologique ▪ Seconde professionnelle (CAP, BAC pro 3 ans) <p>► Avis provisoire du conseil de classe</p>	<p>☺ M'informer sur les contenus des formations (professeurs, entourage, anciens élèves, documentation du CDI ...)</p> <p><i>ATTENTION ! Les inscriptions pour certaines formations se font dès le mois de Février.</i></p> <p>☺ Rencontrer la conseillère d'orientation</p>
Mars Avril	<p>► Dialogue entre la famille et le collège</p>	<p>☺ Rencontrer le professeur principal si l'avis du conseil de classe ne correspond pas à ma demande provisoire d'orientation</p> <p>☺ Approfondir mes recherches sur les spécialités des diplômes de la voie professionnelle ou sur les modalités de la seconde GT (utiliser les brochures ONISEP)</p> <p>☺ Etre actif... et me déplacer aux journées portes ouvertes des établissements</p>
Mai	<p>► Demandes définitives des familles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Seconde GT ▪ Seconde professionnelle <p><i>en indiquant le ou les lycées demandés</i></p>	<p>☺ Faire le point sur le réalisme de mon projet en fonction de mes résultats scolaires et de mes intérêts</p> <p>☺ Remplir le dossier d'orientation remis par le collège en précisant les établissements demandés (dossier « après la 3^{ème} »)</p>
Juin Juillet	<p>► Proposition définitive du conseil de classe</p> <p>► Commission d'appel</p> <p>► Affectation</p>	<p>☺ Reprendre le dialogue avec le PP en cas de désaccord avec le conseil de classe, rencontrer éventuellement le chef d'établissement En dernier recours, possibilité de faire appel sous 3 jours après la décision)</p> <p>☺ Consulter les résultats de l'affectation au collège et m'inscrire au lycée aussitôt</p> <p>☺ Si je suis sans solution d'affectation : contacter le (la) principal(e) du collège et le CIO avant de partir en vacances.</p>